

200513-2026 - Iomaíocht

An Bheilg – Architectural and related services – Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation d'un ensemble bâti situé rue Maximilien 9, en vue de l'implantation d'une crèche
OJ S 58/2026 24/03/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Commune d'Ixelles - Gemeente Elsene

R-phost: secretariat@ixelles.brussels

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás áitiúil

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation d'un ensemble bâti situé rue Maximilien 9, en vue de l'implantation d'une crèche

Cur síos: Le présent marché est un marché public de services ayant pour objet : d'une part, la mission d'auteur de projet, qui correspond à la mission complète d'architecture, d'ingénierie en stabilité et en techniques spéciales et le conseil en performance énergétique ; d'autre part, une mission de coordination sécurité santé en phase conception et exécution.

Aitheantóir an nós imeachta: 3115824f-675b-4a1a-882f-f214f0537ace

Aitheantóir inmheánach: 2026-055

An cineál nós imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71200000 Architectural and related services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

2.1.4. Eolas ginearálta

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.5. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Líon uasta na luchtóg ar féidir le tairgeoir amháin tairiscintí a chur isteach ina leith: 1

Téarmaí an chonartha:

Líon uasta na luchtóg ar féidir conarthaí a dhámhachtain ina leith ar aon tairgeoir amháin: 1

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Aonair Eorpach maidir le Soláthar (ESPD)

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: 2026-055 - Lot1

Cur síos: Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation d'un ensemble bâti situé rue Maximilien 9, en vue de l'implantation d'une crèche.

Aitheantóir inmheánach: 1

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71200000 Architectural and related services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

5.1.3. Fad measta

Dáta tosaithe: 27/11/2026

Dáta deiridh an tréimhse: 31/08/2030

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 401 062,50 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ceanglas um iarraidh ar pháirt a ghlacadh

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): tá

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Tagairtí ar sheirbhísí sonraithe

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Les candidats déclarent, via la partie IV : « C. Capacité technique et professionnelle » du Document unique de marché européen (DUME), et plus spécifiquement les champs suivants : « Pour les marchés de services : exécution des services du type spécifié » les références qu'ils estiment pertinentes par rapport à l'objet du marché et aux ambitions du pouvoir adjudicateur. Les candidats complètent minimum une (1) et maximum trois (3) références qu'ils estiment pertinente(s) par rapport à l'objet du marché et aux ambitions du maître d'ouvrage. Remarque : Les candidats qui remettent une demande de participation pour le lot 1 ne doivent pas remplir le champ relatif au lot 2 qui restera vide. Les références dans lesquelles l'architecte est impliqué en qualité de chef ou cheffe de projet au sein d'une autre équipe sont prises en considération. Pour être recevable, la référence déclarée doit porter sur un projet exécuté au cours des cinq dernières années à la date de publication du présent avis de marché (afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, le pouvoir adjudicateur a indiqué une période supérieure à 3 ans), à savoir un projet ayant atteint le stade de l'avant-projet, du permis d'urbanisme, du dossier d'exécution ou dont le chantier est en cours et une réception provisoire (obligatoire pour au moins 1 référence). Pour sa ou ses références(s), le candidat indiquera les données suivantes dans les champs prévus à cet

effet : • Valeur total des services (si connue) ; • Valeur des services réalisés par l'opérateur économique ; • Activité de l'opérateur économique ; • Période (dates de début et de fin) ; • Nom du bénéficiaire ; Le champ « description de la référence » indiquera au minimum : • La localisation du projet ; • La superficie du projet ; • Le type d'intervention (rénovation, construction, extension...) ; • Le type de bâtiment ; • Le montant des travaux (estimé ou final) ; • Le stade d'avancement du projet. Les informations relatives aux références sont déclarées exclusivement via le DUME et constituent une déclaration sur l'honneur. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander ultérieurement, conformément à la réglementation applicable, les documents justificatifs. Compte tenu de la nature architecturale de la mission, les candidats peuvent toutefois, à titre purement facultatif, joindre à leur demande de participation des documents graphiques ou visuels (tels que plans, croquis, photographies ou schémas), destinés uniquement à illustrer les références déclarées dans le DUME. Ces documents graphiques éventuels : • ont un caractère strictement illustratif ; • ne constituent pas des preuves au sens de la réglementation relative aux marchés publics ; • ne sont pas pris en considération pour l'évaluation des critères de sélection ; • leur absence n'entraîne pas l'irrégularité de la demande de participation. NIVEAU MINIMUM D'EXIGENCE : Les références présentées doivent au minimum permettre de démontrer : • Une référence portant sur un projet de rénovation lourde d'un bâtiment existant, d'une superficie brute minimale de 400 m² ; • Une référence portant sur un projet de création, de transformation ou de rénovation d'un équipement accueillant de jeunes enfants, tel qu'une crèche ou un équipement assimilé ; • Une référence portant sur un projet d'une superficie brute minimale de 400m², ayant atteint le stade de la réception provisoire entre 2021 et 2026 ; Une même référence peut être utilisée pour démontrer plusieurs des exigences minimales précitées.

Critéar: Cáilíochtaí oideachasúla agus gairmiúla ábhartha

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Les candidats déclarent, via la partie IV : « C. Capacité technique et professionnelle » du Document unique de marché européen (DUME), et plus spécifiquement les champs suivants : « Titres d'études et professionnels ». Les candidats déclarent, via le DUME, les noms, rôles et qualifications professionnelles appropriées des membres de l'équipe proposée, démontrant leur capacité à mener à bien la mission faisant l'objet du présent marché. Lorsque certaines compétences sont apportées par des personnes qui ne sont pas employées au sein de l'entreprise du candidat, celui-ci l'indique dans le DUME, en précisant la qualité de ces intervenants (membre d'un groupement, sous-traitant, collaborateur externe). Conformément aux articles 73 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, aucun document justificatif n'est requis au stade de la demande de participation. Les qualifications et titres requis sont déclarés exclusivement via le DUME et constituent une déclaration sur l'honneur. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander ultérieurement, conformément à la réglementation applicable, les documents justificatifs. NIVEAU MINIMUM D'EXIGENCE : L'équipe proposée devra au moins comprendre les compétences suivantes : • Architecture : L'architecte doit être inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes de la province d'où il émane ou attester sur l'honneur pour les ressortissants des États membres de l'Union européenne ou un autre État partie à l'accord concernant l'Espace Economique Européen (E.E.E.) exerçant la profession d'architecte à l'étranger, de procéder à une déclaration préalable de prestation auprès du conseil national de l'Ordre des Architectes ; • Ingénierie en stabilité : L'ingénieur en stabilité doit être en possession d'un titre d'études attestant de sa qualité d'ingénieur civil en construction ou d'ingénieur civil architecte, conformément à la loi du 11 septembre 1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur ; • Ingénierie en techniques spéciales : L'ingénieur en techniques spéciales doit être en possession d'un titre d'études attestant de sa qualité d'ingénieur civil en électromécanique

ou en électricité ou d'ingénieur civil en construction ou d'ingénieur civil architecte ou d'ingénieur industriel et/ou possession du grade de master en sciences de l'ingénieur industriel avec pour option construction, électromécanique ou électricité, conformément à la loi du 11 septembre 1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur ; • Conseil en PEB : Le conseiller PEB doit être en possession de l'agrément pour l'exercice de la mission de conseiller PEB, conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 19 juin 2008 relatif à l'agrément des conseillers PEB. L'équipe proposée dans le DUME sera nécessairement la même qui remettra offre, si le candidat est invité à soumissionner et exécutera le marché.

Critéar: Tagairtí ar sheirbhísí sonraithe

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Les candidats complètent la partie V du Document unique de marché européen (DUME) relative à la « réduction du nombre de candidats qualifiés ».

Parmi les candidats qui déposent une demande de participation et qui satisfont aux critères de sélection ci-dessus, le pouvoir adjudicateur limitera le nombre de candidats à minimum trois (3) et maximum quatre (4), qu'il invitera à déposer une offre. Le classement permettant la limitation du nombre de candidats ne sera effectué que si plus de quatre (4) candidats sont sélectionnés. 1.4.3.5.3.2 Documents à remettre Le candidat joint à sa demande de

participation, en vue de la limitation du nombre de candidats, les documents suivants : A. Grille d'analyse des références (cfr. annexe) ; B. Description de la pertinence de la ou les référence(s) au regard des capacités à démontrer (max. 1 page A4 équivalent recto par capacité) ; C. Une note de qualité (max. 1 page A4 équivalent recto). La limitation du nombre de candidats est opérée sur base des quatre critères suivants, appréciés de manière comparative, sur la base des documents remis par les candidats. Pour chaque critère de limitation, le candidat désigne une référence unique, parmi celles déclarées dans le DUME. Seule cette référence est prise en considération pour l'évaluation du critère concerné. Il peut

utiliser la même référence pour démontrer plusieurs capacités. La limitation du nombre de candidats est opérée sur base des critères suivants : 1) Capacité à faire dialoguer un bâti existant avec son environnement et avec l'espace public, compte tenu des contraintes d'un site en milieu urbain dense. Cette capacité est appréciée au regard d'une référence comparable, permettant d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir un projet assurant une

intégration cohérente et harmonieuse au sein d'un environnement existant, en tenant compte des spécificités du site et du tissu bâti environnant, de l'organisation et de l'articulation des différentes composantes du projet, ainsi que de l'utilisation rationnelle du sol, de manière à assurer une continuité fonctionnelle et spatiale entre les espaces, tant bâtis que non bâtis. 2)

Capacité à concevoir et à mener à bien un projet de rénovation intégrant des exigences fonctionnelles et d'usage propres à un équipement d'accueil de la petite enfance. Cette capacité est appréciée au regard d'une référence comparable, permettant d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir un projet intégrant, de manière globale et cohérente, les contraintes fonctionnelles, spatiales et d'usage liées à un équipement destiné à l'accueil de jeunes enfants, notamment dans un contexte de rénovation, en assurant une organisation lisible des espaces, une adaptation aux différents usagers et une cohérence d'ensemble du projet. 3)

Capacité à prendre en compte les limites planétaires. Cette capacité est appréciée au regard d'une référence comparable, permettant d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir un projet intégrant, de manière globale et cohérente, une approche de sobriété dans l'utilisation de l'énergie, de l'eau et des ressources naturelles, le recours à des matériaux et solutions constructives à faible incidence environnementale, ainsi que des choix techniques simples, robustes et durables, pensés en fonction de l'usage du bâtiment sur le long terme et de sa capacité d'adaptation, de maintenance et de réparation. 4) Capacité à appréhender et à gérer de manière intégrée la spécificité et les enjeux d'une mission complète d'auteur de projet,

notamment en matière de maîtrise des coûts et de respect de l'enveloppe budgétaire, avec un niveau de qualité approprié. L'évaluation est réalisée de manière comparative entre les candidats, sur la base des notes propres à chaque critère de limitation. Le pouvoir adjudicateur examine chacune des références au regard des capacités demandées et évalue si la référence répond de manière excellente (4 points), bonne (3 points), moyenne (2 points), faible (1 point) ou mauvaise (0 point), à la capacité visée. Les cotes sont ensuite additionnées pour obtenir une cote totale sur 16 points (4 capacités, avec chacune un maximum de 4 points). En fonction du total des points obtenus, le pouvoir adjudicateur détermine le classement des candidats.

Úsáidfear na critéir chun na hiarrthóirí a roghnú a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

An líon íosta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 3

An líon uasta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 4

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

Forchoimeádann an ceannaitheoir an ceart an Conradh a dhámhachtain ar bhonn na dtairiscintí tosaigh gan aon chaibidlíocht eile

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/77809dbf-0863-4a5e-8835-5765806f4c9c/documents>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/77809dbf-0863-4a5e-8835-5765806f4c9c/forum>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí an nós imeachta:

An dáta a mheastar a sheolfar na cuirí chun tairiscintí a chur isteach: 06/07/2026

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/77809dbf-0863-4a5e-8835-5765806f4c9c/general>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Ollainnis, Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spríodhata chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 11/05/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Am

Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Conseil d'Etat

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant : 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels

5.1. Luchtóg: LOT-0002

Teideal: 2026-055 - Lot2

Cur síos: Mission de coordination en matière de sécurité et de santé du projet et de la réalisation de l'opération visée par le lot 1

Aitheantóir inmheánach: 2

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71200000 Architectural and related services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Tír: An Bheilg

5.1.3. Fad measta

Dáta tosaithe: 27/11/2026

Dáta deiridh an tréimhse: 31/08/2030

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 18 600,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): tá

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Tagairtí ar sheirbhísí sonraithe

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Les candidats déclarent, via la partie IV : « C. Capacité technique et professionnelle » du Document unique de marché européen (DUME), et plus

spécifiquement les champs suivants : « Pour les marchés de services : exécution des services du type spécifié » les références qu'ils estiment pertinentes par rapport à l'objet du marché et aux ambitions du pouvoir adjudicateur. Pour être recevable, la référence déclarée doit porter sur un projet exécuté au cours des 3 dernières années à la date de publication du présent avis de marché, à savoir un projet dont le chantier est en cours ou réceptionné. Pour sa ou ses références(s), le candidat indiquera les données suivantes dans les champs prévus à cet effet : • Valeur total des services (si connue) ; • Valeur des services réalisés par l'opérateur économique ; • Activité de l'opérateur économique ; • Période (dates de début et de fin) ; • Nom du bénéficiaire ; Le champ « description de la référence » indiquera au minimum : • La localisation du projet ; • La superficie du projet ; • Le type d'intervention (rénovation, construction, extension...) ; • Le type de bâtiment ; • Le montant des travaux (estimé ou final) ; • Le stade d'avancement du projet. NIVEAU MINIMUM D'EXIGENCE : La personne chargée de la prestation de services remettra une référence d'un chantier d'une superficie de minimum 500 m² et reprise dans les 3 dernières années, afin de démontrer la capacité à gérer ce type de chantier.

Critéar: Cáilíochtaí oideachasúla agus gairmiúla ábhartha

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Les candidats déclarent, via la partie IV : « C. Capacité technique et professionnelle » du Document unique de marché européen (DUME), et plus spécifiquement les champs suivants : « Titres d'études et professionnels ». Les candidats déclarent, via le DUME, les noms, rôles et qualifications professionnelles appropriées des membres de l'équipe proposée, démontrant leur capacité à mener à bien la mission faisant l'objet du présent marché. Lorsque certaines compétences sont apportées par des personnes qui ne sont pas employées au sein de l'entreprise du candidat, celui-ci l'indique dans le DUME, en précisant la qualité de ces intervenants (membre d'un groupement, sous-traitant, collaborateur externe). Conformément aux articles 73 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, aucun document justificatif n'est requis au stade de la demande de participation. Les qualifications et titres requis sont déclarés exclusivement via le DUME et constituent une déclaration sur l'honneur. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander ultérieurement, conformément à la réglementation applicable, les documents justificatifs. NIVEAU MINIMUM D'EXIGENCE : La personne chargée de la prestation de services doit être en possession d'un diplôme de niveau B, prouvant que celle-ci satisfait aux conditions de capacité requises aux articles 56 à 58 et 60 à 64 de l'arrêté royal du 25 janvier 2001, de l'arrêté royal du 19 décembre 2001 et de l'arrêté royal du 19 janvier 2005 concernant les chantiers temporaires ou mobiles pour exercer les fonctions de coordinateur sécurité projet et de coordinateur sécurité réalisation.

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

An líon íosta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 3
Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

Forchoimeádann an ceannaitheoir an ceart an conradh a dhámhachtain ar bhonn na dtairiscintí tosaigh gan aon chaibidlíocht eile

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/77809dbf-0863-4a5e-8835-5765806f4c9c/documents>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/77809dbf-0863-4a5e-8835-5765806f4c9c/forum>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí an nóis imeachta:

An dáta a mheastar a sheolfar na cuirí chun tairiscintí a chur isteach: 06/07/2026

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/77809dbf-0863-4a5e-8835-5765806f4c9c/general>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Ollainnis, Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 11/05/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Am

Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Conseil d'Etat

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant : 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Commune d'Ixelles - Gemeente Elsene

Uimhir chlárúcháin: 0207401341_707

Seoladh poist: 168 chaussée d'Ixelles

Baile: Ixelles

Cód poist: 1050
Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Tír: An Bheilg
R-phost: secretariat@ixelles.brussels
Teil.: +32 25156111
Seoladh idirlín: <https://www.ixelles.be>
Próifíl an cheannaitheora: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=707&includeOrganisationChildren=true>
Róil na heagraíochta seo:
Ceannaitheoir

8.1. **ORG-0002**

Ainm oifigiúil: SPF Stratégie et Appui
Uimhir chlárúcháin: BE001
Seoladh poist: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Baile: Bruxelles
Cód poist: 1000
Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Tír: An Bheilg
R-phost: revise@publicprocurement.be
Teil.: +32 2 740 80 00
Seoladh idirlín: <https://bosa.belgium.be>
Róil na heagraíochta seo:
TED eSender

8.1. **ORG-0003**

Ainm oifigiúil: Conseil d'Etat
Uimhir chlárúcháin: 0308.356.862
Baile: Bruxelles
Cód poist: 1040
Foroinn tíre (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Tír: An Bheilg
R-phost: info@conseildetat.be
Teil.: +32 22349611
Róil na heagraíochta seo:
Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: d5794e25-59c1-4528-ba18-d66d21c02904 - 01
Cineál na foirme: lomaíocht
Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Fochineál an fhógra: 16
Dáta seolta an fhógra: 23/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa
Dáta seolta an fhógra (eSender): 23/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa
Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis, Ollainnis
Uimhir foilseacháin an fhógra: 200513-2026
Uimhir eagráin IO S: 58/2026

